

VET'EAU PECHE

Association Vétérinaire Nationale pour la protection des milieux aquatiques
et la promotion d'une pêche sportive respectueuse des ressources naturelles



à **Madame Nicole BRICQ**,
Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Objet: Réhabilitation du barrage des Plats sur la rivière Semène

Madame la ministre,

Nous prenons connaissance ce jour de la validation du projet de réhabilitation du barrage des Plats sur la rivière Semène en Loire.

Après une enquête publique vite expédiée, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à cette réhabilitation, sans aucune réserve, au mépris des très nombreuses oppositions argumentées individuelles, des associations et des ONG.

La retenue du barrage des plats sur la rivière Semène a été vidangée en septembre 2005 pour des raisons de sécurité puis ajourée d'un pertuis en 2006 afin de laisser la rivière s'écouler librement.

Depuis la neutralisation de cet ouvrage, les milieux aquatiques aval (155 Km² de bassin versant) ont été rapidement impactés positivement. A titre d'exemple, la biomasse de truites fario sauvages (*Salmo trutta fario*) à la station de vial sur la commune de Saint Victor Malescours a doublé en 5 ans.

Ce réseau hydrologique abrite également des espèces animales de grand intérêt que sont l'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*, espèce protégée en constante régression) la moule perlière d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*, espèce protégée en régression, dépendante des salmonidés) et la loutre (*Lutra lutra*, espèce protégée, populations en fragile reconstitution) . Il fait également l'objet en tant qu'affluent direct de la Loire d'un classement au titre de la protection des espèces migratrices (Grand saumon de Loire notamment, espèce en danger d'extinction).

Comme pour tout barrage, la restauration de la retenue des plats induirait à nouveau une dégradation des conditions biologiques: eutrophisation, enrichissement en phosphates et nitrates, augmentation de la température, accumulation de sédiments, blocage de l'autoépuration, prolifération d'espèces invasives indésirables, blocage des espèces migratrices, variations extrêmes de débit..

Réhabiliter cette retenue nous apparaît un non-sens biologique autant qu'un non respect des objectifs de la directive cadre sur l'eau et du plan Loire Grandeur Nature.

L'absence de fonctionnement de ce barrage depuis sept ans en relativise l'importance: sur cette période, des déficits hydriques importants se sont présentés, sans induire de difficultés d'approvisionnement local.

Des possibilités d'interconnexion (conduite du lignon excédentaire à proximité immédiate notamment) et de globalisation de la gestion des réserves d'eau au niveau intercommunal existent pour des coûts de mise en oeuvre très inférieurs.

La réhabilitation du barrage des plats est un non sens biologique autant qu'un gaspillage de l'argent public.

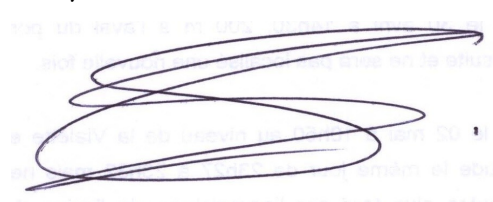
Cette décision va à l'encontre de toutes les politiques publiques, européennes et nationales engagées en matière de protection de la biodiversité, de restauration des milieux aquatiques, d'économie de la ressource et de modernisation énergétique durable.

Nous sollicitons votre intervention pour que ce projet de réhabilitation soit stoppé et qu'un moratoire sérieux et exhaustif de la situation et des différentes alternatives soit mis en place.

Certain que ces lignes retiendront votre vive attention je vous adresse, madame la ministre, mes sentiments les plus respectueux.

Le 30 mai 2012,

Dr LAIZEAU Yann
Président Vet'Eau Pêche
yann.laizeau@free.fr



VET'EAU PECHE, 24 Rue Piedgrouille, 45100 ORLEANS
<http://veteaupeche.jimdo.com/>